

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Néo-Écossais atteints de la maladie de Parkinson à un stade avancé bénéficient désormais du remboursement de DUODOPA® par le régime public d'assurance médicaments

- La Nouvelle-Écosse rembourse désormais DUODOPA, comme le font déjà l'Alberta, l'Ontario, le Québec, le Manitoba, la Colombie-Britannique et le Yukon.

MONTRÉAL (QUÉBEC), le 22 février 2018 – AbbVie (NYSE : ABBV), une société biopharmaceutique d'envergure mondiale axée sur la recherche et le développement, a annoncé aujourd'hui que les Canadiens de la Nouvelle-Écosse souffrant de la maladie de Parkinson à un stade avancé bénéficiaient désormais du remboursement de DUODOPA par le régime public d'assurance médicaments. La maladie de Parkinson est un trouble cérébral dégénératif évolutif, incurable.

DUODOPA est utilisé pour traiter les patients atteints de la maladie de Parkinson à un stade avancé présentant des symptômes moteurs invalidants et graves qui ne peuvent pas être bien maîtrisés avec les traitements oraux disponibles. Il regroupe deux médicaments, la lévodopa et la carbidopa, présentés sous forme de gel et administrés dans l'intestin au moyen d'une pompe.

Ryan Underhill, Directeur général de Parkinson Canada en Nouvelle-Écosse, a déclaré : « Nous entendons tous les jours des témoignages de personnes atteintes de la maladie de Parkinson et de leur famille. Le remboursement d'options de traitement efficaces par le régime public d'assurance médicaments est une source d'espoir. Nous sommes très bien placés pour constater à quel point les symptômes propres à cette maladie peuvent être difficiles à prendre en charge à chacun des stades de la maladie. »

Chaque jour, plus de 25 personnes reçoivent un diagnostic de maladie de Parkinson au Canada¹. On s'attend à ce que le nombre de Canadiens qui reçoivent le diagnostic de cette maladie double entre 2011 et 2031, atteignant plus de 163 700 personnes².

Stéphane Lassignardie, Directeur général d'AbbVie Canada, ajoute : « Nous sommes ravis que les Néo-Écossais aient désormais accès à DUODOPA. Nous continuons à travailler de concert avec la communauté médicale et le gouvernement afin de rendre nos médicaments accessibles aux différentes communautés. Notre mission est de pousser encore plus loin l'innovation scientifique dans des domaines thérapeutiques pour lesquels les options de traitement qui s'offrent aux patients sont rares, voire inexistantes. »

À propos de DUODOPA

DUODOPA (gel intestinal de lévodopa/carbidopa) est un gel renfermant deux médicaments, qui est administré directement dans l'intestin grêle et qui est utilisé pour traiter les patients atteints de la maladie de Parkinson à un stade avancé qui répondent au traitement par la lévodopa. DUODOPA est destiné aux patients présentant des symptômes moteurs invalidants et graves qui ne peuvent pas être

bien maîtrisés avec les associations d'antiparkinsoniens disponibles, et pour qui les bienfaits de ce traitement pourraient l'emporter sur les risques associés à la mise en place d'une sonde jéjunale par gastrostomie endoscopique percutanée (sonde GEP-J) et à son utilisation prolongée requise pour l'administration du médicament. Les symptômes de la maladie de Parkinson comprennent les tremblements, la rigidité, les mouvements lents et la difficulté à garder son équilibre.

DUODOPA a été approuvé en réponse à un besoin criant pour des traitements efficaces, en l'absence de solutions de rechange satisfaisantes. DUODOPA a été approuvé dans 34 pays et est utilisé par plus de 8 500 personnes à l'échelle mondiale. L'emploi de tout médicament peut causer des effets secondaires. DUODOPA, comme tous les médicaments, et la mise en place de la sonde GEP-J peuvent entraîner des effets secondaires graves. DUODOPA est contre-indiqué chez les patients qui présentent un glaucome à angle fermé, une insuffisance rénale ou hépatique grave, une insuffisance cardiaque grave, une arythmie cardiaque grave, des lésions cutanées douteuses non diagnostiquées ou des antécédents de mélanome, chez les patients qui ont subi un accident vasculaire cérébral (AVC) aigu, et chez ceux traités par des inhibiteurs non sélectifs de la monoamine-oxydase (MAO) ou des inhibiteurs sélectifs de la MAO de type A. DUODOPA est aussi contre-indiqué dans les cas d'observations cliniques ou de résultats de laboratoire révélant une maladie cardiovasculaire, vasculaire cérébrale, endocrinienne, hématologique ou pulmonaire (y compris l'asthme bronchique) non compensée.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la monographie de DUODOPA publiée au www.abbvie.ca.

À propos d'AbbVie Care

Le programme AbbVie Care est conçu pour offrir une vaste gamme de services personnalisés tels qu'une aide au remboursement et un soutien financier, des services de pharmacie, la coordination et le rappel des analyses de laboratoire, des renseignements personnalisés et un soutien continu pour la prise en charge de la maladie tout au long du parcours thérapeutique. Pour en savoir plus sur le programme AbbVie Care, consultez le www.abbviecare.ca.

À propos d'AbbVie

AbbVie est une société biopharmaceutique d'envergure mondiale axée sur la recherche et le développement de traitements novateurs de pointe ciblant certaines des maladies les plus complexes et les plus graves au monde. La société a pour mission de mettre à profit son expertise, son personnel dévoué et son approche unique de l'innovation pour améliorer de façon marquée les traitements dans quatre principaux champs thérapeutiques : l'immunologie, l'oncologie, la virologie et les neurosciences. Dans plus de 75 pays, les employés d'AbbVie travaillent chaque jour à faire évoluer les solutions de santé destinées aux citoyens du monde entier. Pour en savoir plus sur AbbVie, visitez les sites www.abbvie.ca et www.abbvie.com. Suivez la société sur Twitter [@abbvieCanada](https://twitter.com/abbvieCanada) et [@abbvie](https://twitter.com/abbvie) ou consultez ses offres d'emploi sur [Facebook](https://www.facebook.com/abbvie) ou [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/abbvie).

###

Médias :

Eileen Murphy
AbbVie Canada
514-832-7788

eileen.murphy@abbvie.com

¹ Organismes caritatifs neurologiques du Canada, l'Agence de la santé publique du Canada, Santé Canada et les Instituts de recherche en santé du Canada. ÉTABLIR LES CONNEXIONS : Mieux comprendre les affections neurologiques au Canada, septembre 2014, p. 66.

² POHEM – affections neurologiques (Statistique Canada et Agence de la santé publique du Canada). Tableau 3-5 : Prévalence projetée, selon l'affection neurologique sélectionnée, Canada, 2011, 2016, 2021, 2026 et 2031, Projet – Microsimulation. Ibid.